

a discuté de ce problème avec le ministre de l'Immigration du Québec? Sinon, est-ce qu'il a l'intention de le faire?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas participé à de tels entretiens, dont je ne vois pas la nécessité.

LES COMMUNICATIONS

LE TÉLÉPHONE—LES RETARDS DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Comme les communications téléphoniques avec les régions septentrionales du Canada sont difficiles depuis quelque temps, y aura-t-il une enquête poussée sur les communications dans le Nord et étudiera-t-on surtout les ruptures fréquentes et prolongées du service téléphonique entre Hay River et Uranium City?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, au ministère des Communications, il existe déjà un comité interne chargé de trouver les causes des retards des communications téléphoniques et même télégraphiques.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC—LES PROTESTATIONS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances combien de protestations il a reçues contre le Livre blanc sur la fiscalité. Se chiffrent-elles par centaines ou par milliers?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a la parole.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA PHÉNACÉTINE ET LES MINI-PILULES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je me demande si je puis adresser une question à son secrétaire parlementaire. S'il ne peut me répondre, il pourra demander avis

à son ministre. Étant donné les rapports émanant de Colombie-Britannique comme quoi les médecins de cette province interdisent l'usage de la phénacétine, produit entrant dans la composition des comprimés contre le mal de tête, le gouvernement peut-il dire si cette mesure particulière sera appuyée par le ministère et le ministre peut-il faire une déclaration sur les rapports d'après lesquels les laboratoires Syntex mettent à l'essai ou expérimentent certaines mini-pilules?

M. l'Orateur: Je ne suis pas certain que des questions comme celle que vient de poser l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre puissent normalement être inscrites au *Feuilleton*. Il est toujours difficile pour un profane de déterminer si une question comme celle-ci est urgente mais, d'une manière générale, je croirais qu'elle devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement car je crois qu'il y a urgence. J'ai donc pensé qu'il était bon de poser la question aujourd'hui pour qu'elle puisse figurer parmi les avis destinés au ministre demain.

L'IMMIGRATION

L'ENTRÉE DE DANIEL COHN-BENDIT

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je m'étais enquis hier auprès de lui de l'arrivée au Canada d'un fauteur de troubles, d'un activiste notoire, Danny Cohn-Bendit, alias Danny le Rouge, dont le ministre sait fort bien qu'il est interdit de séjour en France et, je crois, aux États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député devrait poser une question. Il ne peut faire une déclaration.

M. Paproski: Ma question est la suivante: Après les incidents dont a été marquée la comparution, hier, de Danny le Rouge et de Stanley le Gris devant une cour de Montréal, le ministre juge-t-il opportun de refouler immédiatement cet individu en lui adjoignant Stanley comme compagnon de voyage?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Le député de Gander-Twilligate.